

Un test sur les effets combinés de la musique, la lumière et les couleurs pour soigner les douleurs

Le Centre d'évaluation et de traitement de la douleur de la clinique nantaise Brétéché teste un nouveau système qui allie luminothérapie, musicothérapie et chromothérapie. Un nouveau virage vers la médecine complémentaire revendiqué par le centre.

Ouest-France

Perrine KETELS.

Publié le 26/10/2024 à 10h00



Le docteur Jean-Paul Nguyen teste le LineQuartz, un appareil conçu par un ingénieur ligérien, qui associe les thérapies liées à la musique, la lumière et les couleurs. | OUEST-FRANCE

Des notes de musique classique et des lumières bigarrées s'échappent du curieux appareil. Un patient, bandeau sur les yeux et écouteurs sur les oreilles, reste allongé pendant trente minutes, le corps recouvert d'un drap blanc et balayé par ces lueurs.

Cet appareil, c'est le LineQuartz, qui associe les thérapies basées sur la lumière, les couleurs et la musique. Il est en phase de test au Centre d'évaluation et de traitement de la douleur de la clinique nantaise Brétéché. **« C'est une première, assure le [docteur Jean-Paul Nguyen](#). Nous, on fait plutôt de la médecine chimique, basée sur des médicaments ou des opérations. Cette activité, qui est nouvelle, nous fait découvrir un monde très intéressant. »**

En complément des médicaments ?

Le docteur Jean-Paul Nguyen a été approché il y a quatre ans par le créateur du LineQuartz, Yannick Delgado, un ingénieur ligérien qui a imaginé cette machine pour traiter ses propres douleurs. **« J'ai essayé de savoir ce que je pouvais faire en termes de soin, plutôt que de consommer des produits allopathiques (N.D.L.R. : médicaments classiques), qui ont généré des désordres de type hypertension chez moi »,** raconte-t-il.

L'appareil diffuse également des ondes électromagnétiques dans le corps du patient. Une approche qui a attisé la curiosité du docteur Jean-Paul Nguyen. **« On utilise beaucoup les ondes dans le diagnostic, par exemple avec l'IRM, certifie-t-il. Cela commence à venir pour la thérapie. C'est ce côté-là qui m'intéressait. Cela n'a rien d'esotérique ou de charlatanesque ! ».**

Dominique Charton est atteinte de fibromyalgie, une affection chronique caractérisée par des douleurs persistantes. Elle utilise le LineQuartz. « **Le patient est allongé sur la table, personne ne le manipule, il n'avale rien et il n'y a pas d'effet secondaire** », assure-t-elle. L'appareil s'adresse aussi à d'autres patients souffrant de douleurs, notamment neuropathiques, ou des personnes touchées par l'anxiété ou la dépression.

Est-ce que ça marche ?

Yannick Delgado le sait : son invention n'a rien de conventionnel et elle risque de faire grincer des dents dans le monde de la médecine. Pour tenter de prouver son efficacité, il a prêté l'appareil à la clinique Brétéché et une première étude a été menée par le docteur Jean-Paul Nguyen sur 44 patients atteints de douleurs, entre 2021 et 2022. Le médecin a jugé les résultats prometteurs.

Une étude comparative, nécessaire à la validation scientifique, va déterminer si l'appareil a un effet spécifique au-delà du simple effet placebo. « **Un groupe se fait traiter par le LineQuartz et un groupe avec le traitement habituel et on va comparer ces deux groupes** », explicite le docteur Jean-Paul Nguyen. Cette deuxième phase est en préparation et devrait commencer à la fin de l'année.

Si les résultats de l'étude s'avèrent concluants et que son efficacité est scientifiquement prouvée, le LineQuartz pourrait être intégré dans le protocole de soins du Centre d'évaluation et de traitement de la douleur de la clinique. Une première. « **Les centres antidouleurs sont faits pour utiliser tout ce qui est possible, la médecine traditionnelle comme la médecine complémentaire** », souligne le docteur Jean-Paul Nguyen. Un traitement qui ne devrait pas être remboursé par la sécurité sociale, mais par certaines mutuelles.

Yannick Delgado, son créateur, veut rassurer le monde médical : c'est une proposition complémentaire, « **le but, ce n'est pas de dire que ça va remplacer l'allopathie !** ».